

Semaine du créole 2015-2016

1. ARGUMENTAIRE :

L'objectif général de la semaine du créole est la valorisation et l'appropriation du patrimoine de nos régions. Cet objectif cadre résolument avec la **priorité 3** du projet académique : ***inscrire l'école dans son territoire et favoriser l'ouverture au monde*** et singulièrement avec ***l'action 3.3 : développer l'enseignement de la langue vivante régionale par/pour une meilleure prise en compte de l'enracinement linguistique et culturel des élèves.***

Cette année, nous avons choisi un thème dont l'enjeu majeur et le caractère transversal peuvent être déclinés de la maternelle au cycle terminal, englober tous les élèves - qu'ils suivent ou non l'enseignement du créole - ainsi que tous les personnels et partenaires qui œuvrent pour assurer la réussite des élèves. Ce thème s'insère aussi dans les actions **1.4 : favoriser la transversalité et le travail en équipe** et **5.4 : trouver une meilleure articulation entre projet académique, projets d'école, projets d'EPLÉ, projet de pôles de bassin.**

Il s'agit d'initier un parcours citoyen se fondant sur les principes et valeurs fondamentaux avec l'enseignement moral et civique, la participation de l'élève à la vie de l'école, le respect de la liberté et de la dignité d'autrui, la laïcité, la prévention et la lutte contre les discriminations à l'école, la lutte contre le harcèlement, la prévention des jeux dangereux, des conduites à risque, la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel, la culture humaniste....

La semaine du créole serait ainsi une opportunité pour sensibiliser à l'action citoyenne, à l'éducation au « vivre ensemble », au refus de la banalisation de tous les faits de violence dont la Guadeloupe n'est pas épargnée, loin s'en faut.

Il s'agira, en outre, pour l'académie par le biais de ce thème capital, de fédérer tous les acteurs dont le but est le mieux-être des élèves.

La nature même de cette thématique ouvre des voies vers l'utilisation du numérique, la possibilité de travailler en interdisciplinarité, la mise en œuvre d'une collaboration entre les enseignants, des personnels de santé, Copsy, élèves et enseignants des classes du CASNAV... Chaque école ou établissement pourra la décliner en vue de favoriser une prise de conscience au niveau de l'élève citoyen.

L'intitulé est le suivant: Modèl konpòwtasyon é modèl vivasyon pou woumèt sosyété an nou annaks.

Quels comportements avoir et quelles actions mettre en place pour contribuer à l'amélioration du « vivre ensemble » dans notre société ?

2- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

❖ Cahier des charges

- Les actions conduites auront un lien évident avec le projet académique 2014-2017.
- Elles impliqueront, si possible, tous les acteurs potentiels en interne (travail en équipe).
- Les partenaires extérieurs seront partie prenante (Collectivités : Mairies, Conseils Départemental et Régional, associations, aînés...).
- Elles requerront, autant que faire se peut, l'utilisation des TICE.
- Les équipes veilleront à valoriser le travail effectué en participant à des concours et /ou en organisant, par exemple, des expositions diverses...
- En fin d'année scolaire, une manifestation sera organisée par l'institution en partenariat avec les collectivités, pour mettre en relief des productions sélectionnées réalisées dans le cadre de cette semaine, selon les critères ci-après :
 - ✓ respect du thème (l'éducation au vivre ensemble)
 - ✓ implication effective (élèves et adultes encadrants)
 - ✓ qualité de présentation du projet dans ses dimensions didactique et pédagogique

Tous les projets respectant ces critères, pourront être envoyés aux corps d'inspection, pour être mis en ligne sur le site de l'académie (voir fiche jointe).

❖ Exemples d'actions

- **En maternelle**, le thème peut se construire autour des domaines d'apprentissage suivants :
 - se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - échanger et réfléchir avec les autres
 - communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique
 - collaborer, coopérer, s'opposer (*B.O spécial du 26 mars 2015*)

Exemples d'actions:

- réaliser des saynètes en duo, en solo, en groupe sur le modèle de « **pawòl a timoun** » avec plusieurs questions sur le thème. Par exemple « qu'est-ce que la violence ? La discrimination ? L'égalité ? etc... » Filmer, enregistrer. Un concours entre écoles peut être mis en place.
 - intégrer les jeux traditionnels dans le vivre ensemble : « collaborer, coopérer, s'opposer »
- **En élémentaire** : *les droits et devoirs du citoyen. L'instruction morale et civique (B.O n°1 du 5 janvier 2012)*

Exemples d'actions :

- réaliser un concours d'affiche sur le thème : « lutter contre toutes les violences » (indifférence, discrimination, harcèlement, châtements...)
- réaliser une opération commune sur le thème : « valoriser le vivre ensemble » (jardins créoles, jeux de société et /ou traditionnels, actions civiques, aides à la personne, échanges intergénérationnels...)

• **Au second degré**

-En 6^{ème} / 5^{ème} : modernité et tradition : la vie quotidienne et le cadre de vie : (environnement urbains et codes socio-culturels...) (B.O n° 33 du 15 septembre 2011)

Exemple d'actions : réaliser un concours de nouvelles, de dessins...

-En 4^{ème}/3^{ème} Ici et ailleurs : école et société... (BO n°7 du 26 avril 2007)

Exemple d'actions :

- réaliser un concours de court-métrage, un spot...
- participer au « prix Félix Eboué », concours d'éloquence, sur le thème « catastrophes naturelles et solidarité »

• **Au lycée (de la seconde à la terminale)**

- En 2^{nde} : l'art de vivre ensemble, dans le présent, le passé et l'avenir, fondé sur différentes formes de sociabilité ou de solidarité (mémoire : héritages et ruptures / visions d'avenir : création et adaptation). (B.O n°7 du 29 avril 2010)

- Au cycle terminal : idée de progrès / espaces et échanges (B.O spécial n°9 du 30 septembre 2010)

Exemples d'actions :

- Mener des ateliers au sein des établissements durant la semaine : table ronde, groupe de réflexion etc...
- Réaliser des affiches pour sensibiliser face à la violence du web.
- Les droits et interdictions : peut-on tout filmer ? Tout photographier ? (intervenants : force de l'ordre, professeur de droit)
- Violence, banalisation, liberté et philosophie : conférence débat (en collaboration avec le professeur de philosophie)
- participer au « prix Félix Eboué », concours d'éloquence, sur le thème « catastrophes naturelles et solidarité »
- produire un spot d'une minute et/ou une affiche qui permettrait de dénoncer la banalisation de la violence sur le web.
- réaliser une charte (10 items max) contre la banalisation de la violence sur le web.

N B :

- 1) Les exemples qui sont proposés ne le sont qu'à titre indicatif. Il va de soi que le choix d'actions et d'activités reste large.
- 2) Les B.O mentionnés s'accompagnent aussi de la lecture du dossier *année scolaire 2015-2016* du ministère de l'Education nationale dans lequel il existe des fiches correspondant au thème choisi.
- 3) Les programmes des langues régionales seront bien sûr d'une aide précieuse pour l'élaboration des séquences d'activités.